

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Ouvrier Professionnel Cordiste – Niveau 2

Numéro du CQP	036-2002 09 24
Date d'échéance	Décembre 2021
Créé par les CPNE du	24 septembre 2002

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Jerôme Vial 01 40 69 53 41 vialj@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	FNTF – Fédération Nationale des Travaux Publics FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Responsable :	SFETH – Syndicat Français des Entreprises de Travaux en Hauteur	9 rue de Berri 75008 PARIS Tél : 01.44.13.31.44/ 04 90 79 50 69

Secteur d'activité	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------------------

Description de l'emploi :	L'ouvrier professionnel cordiste est un technicien qui intervient sur des chantiers de travaux effectués en hauteur dont l'accès est difficile et ne peut pas être effectué en sécurité par d'autres moyens. Il intervient essentiellement dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et des travaux publics
---------------------------	---

Dénomination de la Qualification	Ouvrier Cordiste – Niveau 2
----------------------------------	-----------------------------

Classement	Niveau 2 –CCN ouvriers du Bâtiment Niveau 2 – Position 2 - CCN ouvriers des Travaux Publics <i>Les salariés dont le positionnement antérieur est supérieur aux minima visés ci-dessus bénéficient d'une majoration de 6 points sur le coefficient.</i>
------------	--

**CQP N°035-2002 09 24 – Ouvrier Professionnel Cordiste Niveau II**  
**Référentiel d'activité**

Activités principale	Compétences associées
<b>F1. Techniques de travail sur cordes</b>	
A1 Installer et contrôler les systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes intégrant l'ergonomie du poste de travail	C1 Contrôler les nœuds d'usages C2 Réaliser les nœuds à fonctions spécifiques C3 Réaliser des ancrages fixes suivant les modes opératoires définis C4 Mettre en place les amarrages C5 Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur depuis les points d'ancrage définis permettant l'accès et l'installation du poste de travail
A2 Progresser en hauteur dans des situations complexes à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur	C6 Se déplacer en utilisant les techniques de progression en suspension dans toutes les directions C7 Progresser en appui sur une structure existante à l'aide des techniques d'escalade
A3 Utiliser et contrôler les appareils (EPI et accessoires) appropriés à la réalisation d'une tâche de travail	C8 Mettre en œuvre les appareils (EPI et accessoires) d'usages dans la réalisation de la méthode de travail définie C9 Mettre en œuvre les appareils EPI, matériels de levage et accessoires appropriés pour manutentionner des charges en lien avec la tâche à réaliser C10 Contrôler ses EPI de progression et de protection contre les chutes de hauteur
A4 Contribuer à faire respecter les principes d'ergonomie propres au chantier et à la tâche à réaliser	C11 Installer ergonomiquement les systèmes d'accès de progression et les différents postes de travail C12 Aménager son poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique
<b>F2 Organisation des interventions sur cordes</b>	
A1 Veiller à l'application des mesure de prévention des risques du chantier	C13 Prendre en compte les mesures de prévention des risques au poste de travail C14 Intégrer les moyens et les mesures prescrites pour réaliser les opérations de travail, détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie C15 Contrôler en continu la pertinence des mesures de prévention au poste de travail
A2 Interagir avec les acteurs opérationnels du chantier	C16 Communiquer dans la perspective des travaux à réaliser
<b>F2 Participation au situation et/ou intervention d'urgence</b>	
A1 Anticiper l'évacuation d'un poste de travail	C17 Aménager son poste de travail pour permettre une évacuation rapide
A2 Appliquer une méthode de secours complexe	C18 Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter la réalisation du sauvetage ou de la prise en charge d'une victime C19 Décider de la méthode de sauvetage appropriée C20 Effectuer des techniques de prise en charge complexes d'une victime sur cordes
A3 Participer à résoudre une situation complexe qui risque de se dégrader	C21 Identifier et agir dans une situation imprévisible ou en voie de dégradation C22 Appliquer des techniques de progression de substitution en mode dégradé